



Agrément J. & Sports 13 645 du 22 mars 1954

Fondée par Paul de Coubertin en 1885

Adresse administrative : 5, Les Grandes Bruyères – la Gare

91470 Boullay-les-Troux

01 60 12 42 67 – 06 83 18 98 99

jean.guillon91@gmail.com

Site internet : www.avenir-st-remy.fr

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'AVENIR 2022 du 09 Octobre 2022

L'Assemblée générale, régulièrement convoquée par mail et/ou lettre du 05 septembre 2022, s'est ouverte à 10h30, Salle du rez-de-chaussée des Salles de Sport du Centre de Beauplan, rue des Bosquets, à Saint-Rémy-Lès-Chevreuse.

26 sociétaires sont présents et 9 pouvoirs ont été déposés sur le bureau de l'assemblée.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.

Le président tient à remercier, de la part du comité directeur, M le Maire Dominique Bavoil, M Jacques Caous 1er Maire-adjoint chargé des associations et les adhérents présents.

Il leur souhaite la bienvenue à notre assemblée générale ordinaire.

M le Maire remercie l'Avenir pour son activité ainsi que son président pour toutes ses années au service de son sport. Il souligne l'importance des bénévoles associatifs dans la vie de notre commune.

1) APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL de l'AG 2021 du 19 Octobre 2021

Le procès-verbal est présenté au vote.

Aucune question n'est soulevée.

Le procès-verbal est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

2) RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021-2022 (RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT)

- Effectifs 2021-2022

- o 80 membres (54 anciens et 26 nouveaux), dont :
 - 75 licenciés à l'Avenir, 4 licenciés pour la saison 2022-2023 et 1 licencié extérieur
 - 80% des adhérents sont de Saint Rémy et de ses alentours
 - 10% de jeunes (< 18 ans)
 - 23% de féminines

- Travaux : Les principaux chantiers prévus ont été réalisés

- o Adaptation permanente de nos moyens sportifs :
 - Pose de Digicode pour la grille d'entrée, la porte d'entrée, les stands 25M et 50M
 - Création d'un 4ème poste de tir à 50M, ce qui nous fait 2 postes couchés et 2 postes debout ou à genou.
 - Caniveau dans le premier stand 10M afin d'éviter des inondations dues au ruissellement.
- o Travaux d'entretien, aménagement de nos locaux, maintenance des postes de tir avec notamment les câbles/cibleries des 25M et 50M

Grand merci aux bénévoles ayant permis cela : Jean Guillon, Jean-Christophe Nicol et Pascal Pierrot.

- **Activités sportives**

o Saison sportive Adultes 10M

Malgré les restrictions liées au Covid, les matcheurs de L'AVENIR ont répondu présent pour:

- La formation des nouveaux tireurs du 03 octobre 2021,
- Aux challenges internes 10M, pistolet et carabine, sur 400,
- Au Challenge 10M à distance du CDTY : 7 tireurs classés en carabine sur 600,
- Aux Championnats FFTir 10M individuels et par équipe de Club.

o Palmarès des Championnats Hiver 10 Mètres 2021-2022

- Championnat Départemental
 - 20 inscrits mais seulement 11 tirs effectués (6 tireurs ont annulé leur participation avant le match mais 3 ne se sont pas manifestés, ce qui a coûté de l'argent au club). Il y avait 2 nouveaux tireurs parmi les compétiteurs.
 - 3 podiums : 1 Or pour Paul Reisdorf, 2 Bronze pour Mélanie Brunet et Cléo Renat
 - Championnat Régional
 - 7 qualifiés mais seulement 5 tirs effectués (2 absents dont 1 cas contact, repêché pour le championnat de France car son score au championnat Départemental le permettait)
 - Championnat de France : 4 qualifiés, mais seulement 3 tirs (1 tireur non disponible à cette date)
- o Championnat par équipe 10M (5 tireurs) :
- Notre équipe est Vice-championne Départementale des Clubs 10M tiré à Montesson
 - Elle s'est qualifiée pour le Régional des Clubs, tiré à Montereau (77) où elle s'est classée 9ème /28
 - Pour finir en beauté la saison Hiver, belle participation de L'AVENIR au championnat de France des Clubs 10 M à Longuenesse (Pas de Calais)

Certains de nos jeunes compétiteurs actuels et des saisons passées : Alexandra, Mélanie, Yohan, Benjamin, Cléo et Clément nous ont quittés ou étaient empêchés.

Comme au Régional, Alexandre, Laetitia et Paul ont été rejoints par Bruno Loncke (nouveau matcheur adulte) et un jeune cadet de l'École de tir, Adrian.

o Saison sportive Adulte Été

- Armes anciennes
 - Renan Marchand a participé au Départemental, Régional et France
 - Yves Boschat a participé au Départemental
- 25M/50M
 - Renan Marchand a participé au Départemental et Régional : 25M (.38) et Pistolet Libre 22 LR à 50M
 - Bruno Loncke a participé au Départemental et Régional : carabine 60 balles couché
- Tir aux Armes Réglementaires
 - Paul Reisdorf a participé au Départemental et Régional : 2 épreuves en Pistolet-Revolver Vitesse Réglementaire

o Challenge interne 10M Pistolet

- 1er : Yves Boschat
- 2ème : Bruno De Araujo
- 3ème : Jean-Christophe Nicol

o Challenge interne 10M Carabine

- 1er: Alexandre Olessina
- 2ème : Laetitia Dias-Afonso
- 3ème : Clément Catteau

Une coupe a été remise à chacun des tireurs présents.

Les Challenges internes ainsi que les compétitions externes ont été gérés par Alexandre Olessina, assisté par Bruno De Araujo

Les Challenges internes ont pour but d'inciter nos tireurs à se mesurer à eux-mêmes, évaluer leur progression, corriger leurs erreurs et leur donner le goût de la compétition: "MATCHER".

C'est une préparation naturelle aux concours externes et championnats FFTir dont la participation est vivement encouragée, bien que laissée à la décision de chacun.

Il s'agit de tirer un match (au moins) par mois, de septembre à juin, sur 40 coups. Le palmarès final prend en compte les 4 meilleurs matchs de ceux de nos membres qui ont tiré au moins 4 matchs.

- **Formations**

Intéresser les nouveaux au Tir sportif passe par leur initiation et leur formation. Tous nos nouveaux adhérents les ont sollicitées, avant de s'inscrire dans notre club.

C'est une condition nécessaire à la pérennisation de leur adhésion à L'AVENIR.

L'AVENIR propose, chaque année, une matinée de formation théorique et pratique. Une session s'est déroulée le samedi matin 03 octobre 2021.

- **Ecole de tir 2021-2022 (de 09 à 15 ans) : 9 jeunes (dont 5 benjamins et minimes)**

Bruno De Araujo a animé une équipe de 7 jeunes avec efficacité, secondé par Daniel Guitton et Mélanie Brunet.

Un seul jeune au « format Écoles de Tir » cette saison (poussins, benjamins et minimes) : Matteo... mais 2 anciens cadet.te.s et 4 nouveaux cadet.te.s bien motivés qui ont participé au Circuit des Yvelines avec de beaux résultats.

Baisse de ~50% des participation des clubs yvelinois, cette saison et 4 matchs seulement au lieu des 6 les saisons passées.

3 de nos nouveaux cadet(te)s ont gagné TOUTES les 1ères et 2èmes places de tous les matchs (ainsi que celles du Critérium des Écoles de Tir) avec de très bons scores.

Le Rapport Moral est soumis au vote de l'Assemblée, qui l'approuve à l'unanimité.

3) RAPPORT FINANCIER 2021-2022

Yves Boschat, trésorier, présente son rapport financier.

Parmi les subventions, une somme de 1 300 euros nous a été octroyée par la Commune, ce dont nous la remercions.

Solde au 31 août : 3 237 € affectés en réserve.

SOCIÉTÉ DE TIR L'AVENIR
DE SAINT REMY LES CHEVREUSE

COMPTES DE L'EXERCICE 2021 - 2022

RECETTES			DÉPENSES		
	Rappel S.20/21			Rappel S. 20/21	
RESERVES début exercice	8 551	8 938	FRAIS d'ADMINISTRATION et de FONCTIONNEMENT SPORTIF	477	2 742
SUBVENTION S	4 314	1 589	MASSE SALARIALE	0	0
Conseil Départemental	319	289	MATÉRIEL / ENTRETIEN TRAVAUX	9 723	9 224
Haut niveau (CD 78)	1 524	0	REVERSEMENT LICENCES à la LIGUE RÉGIONALE de L'ILE DE FRANCE	5 790	4 800
Crédit Mutuel	0	0	DÉPENSES des MANIFESTATIONS Barbecue, AG	27	269
Commune	1	1 300	FRAIS de DÉPLACEMENT	148	618
Ligue régionale	30071	0	DÉPENSES DIVERSES		73
COTISATIONS	12 342	9 212	AFFECTATION AUX RÉSERVES	211	
Dont:				8 938	3 237
Licences perçues	5 790	4 800	TOTAL	25 314	20 963
Ressources Club	6 552	4 412	DÉPENSES		
RECETTES des MANIFESTATIONS (cartons, munitions, barbecue)	62	486			
INTÉRÊTS LIVRET ÉPARGNE	40	38			
RECETTES DIVERSES Vente tondeuse	5	700			
TOTAL RECETTES	25 314	20 963			

4) RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX COMPTES :

Les comptes sont certifiés par Anne-Cécile Catteau et Jean-Paul Ramon.



Rapport des Vérificateurs aux Comptes à l'Assemblée Générale du 09 octobre 2022

Nous, soussignés, Anne-Cécile CATTEAU et Jean-Paul RAMON, agissant en qualité de vérificateurs aux comptes de la Société de Tir L'AVENIR de Saint-Rémy-Lès-Chevreuse, certifions avoir examiné ce jour les comptes de cette association, arrêtés au 31 août 2022.

Après avoir posé les questions relatives au fonctionnement desdits comptes et procédé, par sondages, aux vérifications nécessaires, nous certifions la sincérité et la conformité des comptes de l'exercice 2021-2022.

Nous avons accédé aux documents nécessaires à cette vérification dans les locaux de L'AVENIR.

Nous remercions Yves BOSCHAT, Trésorier, pour son aimable accueil et le félicitons pour la bonne tenue des comptes de cette Association.

Saint-Rémy-Lès-Chevreuse, le 17 Septembre 2022

Anne-Cécile CATTEAU

Jean-Paul RAMON

Le rapport financier 2021-2022 est soumis au vote de l'Assemblée, qui l'approuve à l'unanimité.

Le président remercie les vérificateurs aux comptes, puis Yves Boschat pour l'excellente tenue de nos comptes.

5) SAISON 2022-2023 :

- o Travaux et acquisitions envisagés :
 - Réfection du bois qui pourrit et peinture de la façade du stand
 - Etanchéité de la noue surplombant le 1er pas de tir 10M
 - Pose de plinthes résistant à l'humidité dans le bureau
 - Fabrication ou achat de tendeurs pour les câbles 25M et 50M
 - Achat d'une nouvelle crosse gaucher XL pour pistolet 10M
 - Connexion internet (gestion du système d'accès par badges)
 - Participation de L'AVENIR à la fourniture, par le CDTY, d'un nouveau pistolet 10 M pour l'École de Tir crosse S, (1 100 € pris en charge par le CDTY). Coût pour L'AVENIR : seulement 539 €

Vos suggestions seront toujours étudiées avec soin.

6) LA SAISON SPORTIVE HIVER 2022 – 2023 :

Elle est ouverte depuis septembre.

Un stage de formation au tir sportif (théorique et pratique) de nos nouveaux membres a eu lieu le 24 septembre 2022 par André Margot, Bruno De Araujo et Daniel Guitton.

Le Calendrier Hiver de la FFTir est.

Adultes :

- Circuit Ile de France
 - Montesson : 24 septembre et 1er octobre 2022
 - Buc : 30 septembre et 09 octobre
 - Franconville : 16 et 23 octobre
 - Voisins : 22 et 30 octobre
 - Montreuil : 19 et 27 novembre
 - Malakoff : 06 et 15 janvier 2023
 - TNV : 21 et 29 janvier
- Championnats individuels 10M :
 - Départementaux : le 05/06 novembre à Montesson et le 12/13 novembre à Buc
 - Régionaux : le 10/11 décembre à Eaubonne
 - France : du 06 au 11 février à Montluçon
- Championnats par équipes 10M :
 - Départementaux : le 03 décembre à Montesson
 - Régionaux : le 21/22 janvier à Montereau
 - France : le 18/19 mars à Saint-Gaudens

École de Tir :

L'École de Tir est sous la responsabilité de Bruno De Araujo, il est secondé par Daniel Guitton.

La saison a débuté le 14 septembre, suite à une réunion d'information, en présence de parents, le 10 septembre.

Elle se compose de 14 jeunes dont 7 nouveaux et 3 pistoliers, répartis en 2 groupes le mercredi après-midi.

Il y a 4 jeunes au "format" École de Tir FFTir (de 09 à 14 ans), mais pas de poussin, ce qui ne nous permettra pas de concourir dans les épreuves FFTir par équipe.

Le programme des compétitions suivant est envisagé:

- Circuit École de Tir des Yvelines (lieux restent à définir) :
 - au Perray en Yvelines
 - à Montesson
 - à Buc
 - à Voisins
 - à Houdan
- Critérium des Écoles de Tir :
 - Départemental : 04/05 février 2023 au Perray
 - Régional : 12 mars 2023 à Montesson
- Championnat des Écoles de Tir :
 - Départemental : 25/26 mars 2023 à Buc
 - Régional : 15/16 avril 2023 au Perray en Yvelines
 - France : du 26 au 29 mai 2023 à Montbéliard.

7) OUVERTURE des STANDS en DEHORS du DIMANCHE MATIN

Le Comité Directeur propose aux tireurs majeurs, possesseurs de leur matériel et souhaitant se préparer à la compétition, de pratiquer le Tir (sauf en août) :

- Dans les stands 10M à air, au jour et à l'heure de leur choix. Le gonfleur à bras sera disponible à l'entrée des stands
- Dans les stands à poudre :
 - le samedi, de 09h à 12h et de 14h à 19h
 - le dimanche, de 14h à 19h

Les Armes acceptées dans le stand 50M : carabine 22 LR et pistolet à 1 coup 22 LR

Les Armes acceptées dans le stand 25M : poudre noire, pistolet 22 LR, revolver .32 et .38, pistolet 9mm para. avec réducteur de bruit ou charge réduite (discipline TAR)

Le bureau sera fermé. Les tireurs seront autonomes

Un badge leur sera remis sur demande, par le permanent, contre une caution de 10 € (en espèces) et un engagement écrit de respecter scrupuleusement les règlements intérieurs affichés dans les stands.

Seuls les tireurs adhérents au club et possesseur d'un badge sont autorisés à tirer à ces nouveaux horaires (pas d'invités).

8) RÉNOVATION DU PARC DES SPORTS

Ce projet nous a été présenté dans le détail par M Jacques CAOUS, 1er Maire-adjoint que nous remercions.

Les travaux, prévus au printemps 2023, sauvegarderont l'emprise des stands de L'AVENIR, la sécurité et l'esthétique du mur de protection du côté stade.



9) PROJET de BUDGET et FIXATION des COTISATIONS

Yves Boschat, Trésorier, présente le projet de budget et de cotisations 2022-2023
Le budget est fixé à 19 496 €

BUDGET PRÉVISIONNEL 2022/2023

RECETTES				DÉPENSES			
	Réalisation S.21/22	Prévision S. 22/23	Delta 2023/ 2022		Réalisation S.21/22	Prévision S. 22/23	Delta 2023/ 2022
RESERVES début exercice	8 938	3 237	4,5%	FRAIS d'ADMINISTRATION & de FONCTIONNEMENT SPORTIF	2742	3 790	38%
SUBVENTIONS	1 589	3 104		MASSE SALARIALE	0	0	
Conseil Départ. Haut niveau (CD 78)	289	280		MATÉRIEL / ENTRETIEN TRAVAU X	9 224	4 909	-47%
Crédit Mutuel	0	1 524		REVERSEMENT LICENCES à la LIGUE IDF	4 800	5 800	20%
Commun	1 300	1 300		DÉPENSES MANIFESTATIONS	269	400	48%
Éigue régionale	0	0		FRAIS DE DÉPLACEMENT	618	700	13%
COTISATIONS	9 212	12 550	38%	DÉPENSES DIVERSES	73	100	24%
dont: Licences perçues	4 800	5 800		AFFECTATION AUX RÉSERVES	3 237	3 797	17%
Ressources Club	4 412	6 750	53%				
RECETTES MANIFESTATIONS (cartons, munitions...)	486	500					
INTÉRÊTS LIVRET ÉPARGNE	38	55					
RECETTES DIVERSES	700	5 0					
TOTAL RECETTES	20 963	19 496	-7%	TOTAL DÉPENSES	20 963	19 496	-7%

Cotisations 2022-2023

	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23
Licence FFTir							
Sénior et Dame	74,00	74,00	75,00	77,00	80,00	80,00	80,00
Junior	44,00	44,00	45,00	47,00	50,00	0,00	50,00
Cadet et -	44,00	44,00	45,00	47,00	50,00	0,00	50,00
Part club							
Sénior et Dame	82,00	92,00	92,00	92,00	92,00	92,00 (*46,00)	92,00
Junior	58,00	68,00	68,00	68,00	68,00	68,00	68,00
Cadet et -	48,00	58,00	58,00	58,00	58,00	58,00	58,00
Total cotisation							
Sénior et Dame	156,00	166,00	167,00	169,00	172,00	172,00 (*126,00)	172,00
Junior	102,00	112,00	113,00	115,00	118,00	118,00	118,00
Cadet et -	92,00	102,00	103,00	105,00	108,00	108,00	108,00

(*) -50% pour les adultes, anciens adhérents

(**) Cadet et - : 35€ offerts par la Commune aux lycéens et collégiens Saint-Rémois

Le projet de budget et le montant des cotisations sont soumis au vote de l'Assemblée, qui les approuve à l'unanimité.

10) DÉSIGNATION DES VÉRIFICATEURS AUX COMPTES pour la saison 2021-2022

Anne-Cécile Catteau et Christian Ngô se présentent : Leur candidature est acceptée à l'unanimité. L'Assemblée les en remercie.

11) RENOUELEMENT DES MEMBRES DU COMITÉ DIRECTEUR

Les membres sortants sont :

- Jean Guillon
Sa candidature est soumise au vote : il est réélu à l'unanimité des votants qu'il remercie de leur confiance

Ratification d'un nouveau membre du comité directeur :

- Pascal Pierrot
Sa candidature est soumise au vote : il est réélu à l'unanimité des votants

Membre sortant qui ne se représente pas :

- Jean-Christophe Nicol quitte le comité directeur.

12) ELECTION DU PRÉSIDENT

André Margot ne se représente pas à la présidence de l'AVENIR.

Jean Guillon est proposé par le Comité Directeur comme nouveau président.

Sa candidature est soumise au vote : il est réélu à l'unanimité des votants qu'il remercie de leur confiance

Suite à l'assemblée générale, le comité directeur a défini les fonctions de chacun de ses membres :

- Bureau :
 - Président : Jean GUILLON – Responsable de la Maintenance
 - Vice-Président : Bruno DE ARAUJO – Responsable Sportif et de l'Ecole de Tir
 - Trésorier : Yves BOSCHAT
 - Secrétaire général : Daniel GUITTON et Formateur Ecole de Tir
- Autres membres du comité directeur
 - André MARGOT : Président d'Honneur et Conseiller du Président
 - Alexandre OLESSINA : Responsable des Concours Internes
 - Pascal PIERROT : Responsable de l'Informatique et Maintenance des Armes

13) INTERVENTION DE JEAN GUILLON, PRÉSIDENT ÉLU

Jean Guillon remercie André Margot pour ses 44 ans de présidence. Merci à lui pour tant de dévouement et de temps passé au service de tous les tireurs de l'Avenir.

Président d'Honneur, il reste avec nous afin que nous puissions profiter de son immense expérience.

L'Avenir doit s'adapter :

- à son environnement :
Notre stand est en ville, entouré d'habitations et de collectivités qui apprécient leur cadre de vie et la tranquillité du lieu.
Nous devons respecter cette tranquillité et adapter notre pratique afin de ne pas troubler le calme ambiant.
Le tir à air peut être pratiqué sans aucunes limites, par contre le tir à poudre, noire ou sans fumée, doit être limité.
- à nos moyens :
Les bénévoles donnent de leur temps et de leur énergie pour animer notre activité. Le Comité Directeur et les permanents permettent l'ouverture du stand le dimanche matin. L'encadrement de l'école de tir et des compétitions forme nos jeunes et accompagne nos tireurs vers la compétition.
Notre stand et ses équipements doivent être entretenus pour nous assurer une pratique sûre et confortable de nos activités. La part « club » de vos cotisations nous permet d'entretenir et améliorer nos installations et nos prestations
- à nos ambitions sportives :
L'Avenir est tourné vers la pratique sportive du tir, la compétition interne et externe, et le tir de loisir.
L'Avenir offre à tous les moyens humains et matériels de s'améliorer sans cesse dans sa pratique.
Seule la compétition permet de mesurer ses progrès, par rapport à soi-même, et aux autres tireurs.

L'Avenir est votre association.

Ce n'est pas une salle de sport où l'on paie son entrée pour pratiquer dans son coin.

C'est un lieu de rencontre et de convivialité où l'on cherche à progresser dans sa pratique, par la formation, l'entraînement et la compétition.

Nous recherchons l'implication de tous pour assurer une vie harmonieuse au club.

Toutes les compétences et toutes les disponibilités sont appréciées, merci de nous les faire connaître.

Toutes les idées méritent d'être exprimées.

14) QUESTIONS DIVERSES

André Margot demande à M Caous s'il est envisageable de mettre à disposition des associations, selon des modalités financières à définir, une photocopieuse pour imprimer les nombreux documents nécessaires à la vie du club.

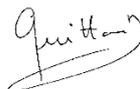
M Caous va voir ce qu'il est possible de faire.

A l'issue de la séance, Gérard DANTAN nous présente une magnifique collection de matériels de transmission des deux Guerres mondiales. Les membres présents de L'AVENIR le remercient pour cette animation.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 12h30.



André MARGOT
Président sortant



Daniel GUITTON
Secrétaire général



Jean GUILLON
Président élu